LYON CAPITALE

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 31 / 10 / 2026 à 05:59

Date de publication : mercredi 21 décembre 2022 à 12:29

Type : Constitution SAS

Localisation : 26 - Drôme

Support de parution : LyonCapitale.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 19 Décembre 2022 à GRIGNAN il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : La Clarté

Forme : Société par Actions Simplifiée

Siège social : 4 avenue Chapon – (26230) GRIGNAN

Objet social: la realization de toutes operations d'acquisition de biens ou de droits immobiliers quelconques et de revente de ces derniers, et plus généralement la réalisation de toutes operations d'investissements mobiliers et/ou immobiliers sous toutes formes et par tous moyens; l'exploitation par voie de location ou autrement, de ces biens ou droits immobiliers, toutes operations de division, de réhabilitation de biens immobiliers afin d'en faciler la gestion.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 Euros

Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : libre

Transmission des actions : Agrément de l'assemblée générale pour toute cession d'actions à un tiers non actionnaire, sauf succession en ligne directe, liquidation de communauté de biens entre époux, cession à un conjoint, à un ascendant ou à un descendant ou au profit d'une personne nommée dirigeant.

Président de la société : Madame Brigitte JUCKER-DISERENS, demeurant à GENEVE CH 1208 (SUISSE), 21 Théodore Weber

Dépôt légal : Greffe du Tribunal de Commerce de ROMANS

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/6dd36298-8acb-4e2e-8cd7-e0ef0426afe3

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex